

Compte-rendu du conseil d'établissement

École Sainte-Lucie

19 septembre 2016

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 18h30.

Membres présents: Lina Croce (technicienne du service de garde), Laurie-Rose Dauphin (parent), Nathalie Lefebvre (parent), Kathleen Legault (directrice), Stéphan Lenoir (enseignant), Ivan Antonio Ramos Hernandez (parent), Mehrez Samaali (parent) et Mélanie Robinson (parent)

Membres absents: Catherine Legault (enseignante)

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ajout d'un point 3.7 Comité du service de garde est proposé.

L'ordre du jour ainsi modifié est

- proposé par M. Ramos
- secondé par Mme. Croce
- adopté à l'unanimité

3. Dossiers menant à une prise de décision

3.1 Élections: présidence et secrétaire

M. Samaali propose la création du poste de vice-président pour remplacer le président en cas d'absence de celui-ci. Madame Robinson indique qu'elle croit que c'est une bonne idée pour former une relève à la fonction de présidence.

La création du poste de vice-président est

- proposé par M. Samaali
- secondé par M. Ramos
- adopté à l'unanimité

Élection à la présidence:

- Mme Robinson se propose
- sa candidature est appuyée par Mme Lefebvre
- elle est élue à l'unanimité

Élection à la vice-présidence:

- M. Samaali se propose
- sa candidature est appuyée par Mme Lefebvre
- il est élu à l'unanimité

Élection au poste de secrétaire:

- M. Ramos propose Mme Lefebvre, celle-ci accepte
- sa candidature est appuyée par M. Samaali
- elle est élue à l'unanimité

3.2 Représentants de la communauté

Mme Legault nous informe que M. Ricardo Accilaire, du centre Lasallien, est disponible pour continuer son implication au sein du conseil d'établissement. Pour le deuxième membre de la communauté, la représentante d'Arts nomades dans les projets à l'école a été approchée mais n'a pas donné suite à la demande. M. Lenoir suggère de demander à la Maison d'Haïti puisque certains projets à l'école sont faits en collaboration avec cet organisme. Mme Dauphin, qui y travaille, se propose d'en faire la demande aux deux intervenantes impliquées à l'école.

Le choix de ces deux membres à titre de représentants de la communauté est

- proposé par M. Ramos
- secondé par M. Samaali
- adopté à l'unanimité

3.3 Règles de régie interne

Une modification devra être effectuée dans le document de la régie interne pour ajouter le poste de vice-président et les informations qui y sont reliées à chacun des endroits où il est question des officiers.

À la page 14 du document, l'heure des réunions sera modifiée pour *de 18h30 jusqu'à 20h30*.

Ces modifications sont

- proposées par M. Ramos
- secondées par M.Samaali
- adoptées à l'unanimité

3.4 Calendrier des rencontres

Les réunions du Conseil d'établissement 2016-2017 auront lieu les lundis:

- 19 septembre 2016
- 24 octobre 2016
- 5 décembre 2016
- 16 janvier 2017
- 20 février 2017
- 27 mars 2017
- 24 avril 2017
- 29 mai 2017
- 12 juin 2017

Ces dates sont

- proposées par M. Samaali
- secondées par Mme Lefebvre
- adoptées à l'unanimité

3.5 Sorties éducatives

Deux demandes de sorties éducatives concernant les élèves du troisième cycle sont déposées au CÉ.

La première concerne des visites à la bibliothèque Saint-Michel, environ aux 3 semaines. Le transport s'effectue par le transport en commun. Le but de l'activité est de favoriser la lecture chez les élèves et les familiariser à la bibliothèque. Un montant de 20\$ (pour une vingtaine de visites) est demandé aux parents pour couvrir le coût du transport.

La deuxième concerne une sortie au Mont-Royal. Elle a pour but de créer des liens et de valoriser la notion de l'effort. Les spécialistes en arts plastiques et en éducation physique accompagnent les élèves et leurs titulaires. La sortie a lieu le 29 septembre. Les élèves dînent là-bas sous la responsabilité de leurs enseignants. Le départ et l'arrivée se font aux heures régulières de classe. Le transport est fait en autobus scolaire. Aucun montant n'est demandé aux parents puisque le coût de la sortie est remboursée par le budget *Opération Solidarité*.

L'acceptation de ces sorties est

- proposée par Mme Robinson
- secondée par M. Lenoir
- adoptée à l'unanimité

3.6 Sorties du service de garde

Aucune sortie n'est proposée à ce moment-ci de l'année.

3.7 Comité du service de garde

Le CÉ propose la création d'un comité du service de garde.

Un envoi aux parents de l'école dont les enfants fréquentent le service de garde sera fait afin de les informer de la création de ce comité et pour recueillir les candidatures des parents intéressés.

La mise sur pied de ce comité est

- proposée par M. Lenoir
- secondée par Mme Robinson
- adoptée à l'unanimité

4. Dossiers où il est question d'informer

4.1 Représentante du comité de parents

Mme Robinson nous informe que la première rencontre de ce comité aura lieu le 25 octobre.

Elle nous informe aussi qu'une formation facultative pour les parents siégeant sur les conseils d'établissement aura lieu à la CSDM le 14 novembre. La même formation aura également lieu le 21 novembre.

4.2 Mot de la direction

Mme Legault nous informe que l'école compte 408 élèves, 6 groupes de préscolaire, 7 groupes de premier cycle, 6 groupes de deuxième cycle et 4 groupes de troisième cycle. Il y a un groupe de plus que l'an passé.

L'équipe des enseignants-titulaires demeurent quasiment la même que celle de l'an passé. Il y a un remplacement dans l'un des groupes de maternelle 5 ans.

L'équipe de spécialiste est pratiquement renouvelée avec des nouveaux spécialistes en musique, en arts plastiques et en anglais. Il y a aussi un nouvel enseignant d'éducation physique.

Il y a trois journées en intervention spécialisée (TES) pour le préscolaire et cinq journées pour le primaire.

Le début de l'année scolaire a été souligné par la fête de la rentrée. Dans la journée, il y a eu des activités d'appartenance à la classe comme la création d'affiches représentant les noms des groupes. En soirée, la fête a accueilli entre 600 et 700 invités.

En ce qui concerne la bâtisse sur la rue St-Michel, le permis qui sera accordé en est un de démolition/reconstruction qui ne comprend pas d'agrandissement. La lettre a été envoyée pour obtenir le financement. Des architectes ont rencontré des enseignants, Mme Legault, Mme Robinson et des membres du personnel le 2 septembre afin de faire des plans qui correspondent aux besoins du milieu. L'échéancier prévoit l'été 2019 comme date d'occupation de la bâtisse.

L'équipe est en réflexion sur le code de vie et participe à des formations sur ce sujet.

La photo scolaire aura lieu le vendredi 23 septembre.

4.3 Mot des enseignants

M. Lenoir invite les parents à remplir le formulaire leur étant adressé dans le cadre de la Consultation publique sur la réussite éducative. Il enverra le lien par courriel. La date limite pour le remplir est le 16 novembre.

Il demande des commentaires aux parents sur la fête de la rentrée dans le but de les transmettre au comité organisateur. Les parents dressent un bilan fort positif de la fête. Les enfants ont beaucoup aimé, le sentiment d'appartenance à l'école s'est développé. Les points à améliorer pour une gestion optimale de la fête sont, selon les parents qui ont été bénévoles, une meilleure coordination de l'équipe de bénévoles, davantage d'équipement en lien avec la nourriture (plus de glacières, grills, pinces, etc.) et un meilleur contrôle de l'affluence au coin maquillage. Tous sont d'avis qu'étant donné le franc succès de la fête, ce serait un évènement à reconduire l'an prochain.

M. Lenoir demande aux parents ce qu'ils aimeraient obtenir comme informations au point *Mot des enseignants*. Il informera ses collègues des suggestions et verra ainsi ce qu'il est possible ou non de transmettre.

4.4 Nouvelles du service de garde

Il y a une journée pédagogique ce mercredi le 21 septembre.

Une sortie pourrait être envisagée en novembre si la situation y est favorable.

5. Sécurité aux abords de l'école

Nous recevons comme invité, Monsieur Benoit Thomas, directeur de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, dont la fonction en fait le responsable de la bâtisse et de la sécurité.

Il tient à discuter avec nous des problèmes d'engorgement et de manque de sécurité dans le stationnement de l'école. Certains membres du personnel de l'école primaire et secondaire qui paient pour une place de stationnement n'y

ont pas accès lorsque trop de parents d'enfants du primaire y sont stationnés. La sécurité y est parfois déficiente au point de devenir un danger pour les élèves piétons et de créer des dommages sur des voitures et de l'équipement.

Le moment le plus problématique est vers 9h00-9h15 lors de l'arrivée des élèves du préscolaire et de la majorité du personnel de l'école Louis-Joseph-Papineau. D'autres moments sont également problématiques.

Plusieurs aménagements ont été faits pour renforcer la sécurité, dont:

- Clôture au niveau de la ruelle pour que l'accès au stationnement se fasse pour tous à partir de la rue Champdoré.
- Zone piétonnière délimitée et sécurisée
- Sortie du stationnement sécurisée
- Affichage

Il nous fait un historique de la grandeur du stationnement. Avant l'arrivée de l'école primaire, il y avait 140 places pour le personnel de l'école secondaire. Cela était plus qu'ils en avaient besoin donc certaines places étaient louées aux résidents du quartier. Avec l'arrivée de l'école primaire et la construction d'une cour d'école pour les élèves, le stationnement est passé à 112 places, ce qui était suffisant pour le personnel des deux écoles mais qui ne permettait plus de louer des places. À la base, le stationnement n'était pas prévu pour les parents. Cela a été toléré, mais, constatant la situation problématique, une solution doit être trouvée.

Au début du processus de recherche de solutions, M. Thomas et Mme Legault songeaient à interdire le stationnement aux parents et le réserver au personnel pour s'assurer de la sécurité et de l'accessibilité pour le personnel payant le stationnement. Suite à une période de réflexion, d'ouverture aux suggestions des membres du CÉ et d'analyse d'une congestion qui serait alors créée dans les rues avoisinantes, ils en sont venus à proposer cette solution dans le but de créer la meilleure alternative possible pour tous:

- Une section de 16 places dans le fond du stationnement sera réservée comme débarcadère pour les parents
- Le reste du stationnement sera réservé au personnel détenteur de permis

- Une sortie sera créée dans la clôture donnant sur la ruelle pour que les parents entrent par Champdoré et sortent par la ruelle afin d'améliorer la fluidité.
- Un agent Garda sera présent au début pour veiller au bon déroulement. Il sera rappelé à certaines périodes de l'année pour s'assurer de la bonne continuité.
- Il serait possible d'impliquer des parents dans le processus de sécurité et d'instaurer un trottibus.
- Cette nouvelle procédure devrait être en place d'ici deux semaines.

M. Lenoir évoque une possible problématique au niveau du flot de circulation sur la ruelle. M. Thomas s'informerait auprès de la ville.

M. Ramos propose l'implication de l'OPP dans la création d'un comité de sécurité. L'idée est jugée excellente par les membres du conseil d'établissement.

6. Parole au public

Aucun membre du public n'est présent

7. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 20h55.

Rédigé par Nathalie Lefebvre, le 24 septembre 2016

Approuvé et signé par:

Mélanie Robinson (présidente)

Kathleen Legault (directrice)